



Société Neuchâteloise de Tir Sportif

Règlement 2.0

Règlement du match anglais de la SNTS

Le programme s'effectue sous le contrôle d'un membre du comité de sa société.

Le tireur signe la feuille de stand et contrôle la numérotation de ses cibles. Il n'est pas délivré de cibles d'essais.

1. Programme de tir

Prix	:	Selon décision du comité de la SNTS
Champ des points	:	FST A 10.
Nombre de coups	:	60, par passe de 10 coups.
Position	:	couché.

Il sera tiré **5 coups par cible**. S'il y a plus de 10 coups par passe, autant de meilleurs coups seront annulés. **Il est interdit de jauger les coups douteux.**

Sur la feuille de stand, il y a lieu de mettre une croix pour la prime désirée. **L'état des primes délivrées figure dans le rapport annuel.**

le matériel doit être retourné au responsable cantonal au plus tard le **31 octobre**.

2. Primes et cartes couronnes

	Or	Argent	Bronze
Elite	565	560	545
Dames, seniors et juniors	560	555	540
Points	3	2	1
Cartes couronnes	Fr.10.00	Fr. 8.00	Fr.6.00

Primes : 20 points donnent droit à une canne ou un objet de même valeur.
10 points donnent droit à un prix

La personne désignée par la division carabine de la SNTS est responsable de sa mise sur pied. Il transmet les résultats au chargé de la communication et à l'administrateur pour le rapport de gestion.

Ce règlement annule le précédent document de la SCNTS

Savagnier, le 21 avril 2004

Pour la division carabine de la SNTSR. Paillard